

DOSSIER
FUSION ANNIVIERS

Dans dix-neuf jours, les Anniviards décideront ou non de fusionner six communes pour créer Anniviars. «Le Nouvelliste» a choisi d'accorder une place particulière à cet événement historique. Pour la première fois, deux citoyens aux idées opposées ont accepté de s'affronter publiquement au sujet de la fusion.

Grimentz: Salamin contre Salamin

FACE-À-FACE ► Enfin la fusion des communes possède son débat contradictoire. Qui plus est, entre deux citoyens, deux Salamin de Grimentz: Yves favorable à la fusion, et Romain, seul opposant à être sorti du bois.

VINCENT FRAGNIÈRE

Il était temps! Après cinq forums, cinq «Infusion», un café citoyen et de nombreux articles de presse... Anniviars n'avait toujours pas eu droit à son débat contradictoire sur la fusion. Pour «Le Nouvelliste», deux Salamin de Grimentz ont accepté de combler cette lacune. D'un côté, Yves, directeur des remontées mécaniques, franc-tireur et ancien président de commune, milite pour le oui. De l'autre, Romain, délégué du PDC anniviard pour le district, est devenu le «Don Quichotte» des opposants en étant le seul à s'exprimer médiatiquement contre la fusion. Ensemble, ils ont siégé au Conseil communal de Grimentz et ont aussi décidé de rester amis après le 26 novembre...

Donnez-nous, chacun, deux raisons majeures de choisir votre camp le 26 novembre...

Yves Salamin: Ce processus de fusion arrive au bon moment, celui d'une surchauffe économique avec des projets farineux notamment du côté de Gri-

mentz. Nos six communes ont une taille trop petite pour gérer ces nouveaux défis. Le pouvoir politique subit des pressions énormes et intolérables de la part de l'économie et des promoteurs extérieurs. Si l'on veut sauvegarder le bien-être et l'intérêt public, la création d'une commune plus grande est essentielle. Ensuite, sur le plan politique, la commune d'Anniviars permettra de passer d'un débat de personnes à un débat d'idées. Le pouvoir des clans laissera sa place à celui des partis et il y aura moins de risque de prendre des décisions pour le bien de certaines personnes au détriment de l'intérêt général.

Romain Salamin: Déjà, la manière de faire n'est pas acceptable. Cette démarche est partie d'en haut, des présidents et de quelques personnes influentes dans la vallée. Les assemblées primaires n'ont jamais vraiment été consultées. Ensuite, à côté du débat apparemment très démocratique des forums, on a savonné la planche par derrière... en faisant notamment tenir un discours pro fusion à Adolf Ogi, en prétextant une question de délai pour m'empêcher de m'exprimer dans «Infusion» ou en ne respectant pas l'engagement premier d'abandonner le processus de fusion en cas de refus d'une seule commune. Simon Crettaz a en effet admis qu'une fusion sans Chandolin à cinq était possible. Sur le fond, une seule

commune va rallonger le processus de décision, supprimer des prestations de proximité, atténuer le débat démocratique, tout cela sans régler, selon moi, le problème soulevé par Yves d'une pression économique toujours plus forte sur le pouvoir politique local.

Vous êtes les premiers à accepter un débat contradictoire. Comment l'expliquez-vous?
Y.S.: Les opposants, bien que majoritaires, ne s'expriment pas, car les motifs de leur refus sont difficiles à entendre pour une vallée qui se doit d'être ouverte et accueillante: maintien des acquis et des privilèges, politique clanique et protectrice dont certains ont tout à gagner, chauvinisme et aussi peur de la domination des Vissoyards. J'en veux aux autorités politiques opposées à la fusion qui, en se taisant publiquement, n'ont pas permis à un vrai débat d'avoir lieu et à celles qui disent oui mais qui pensent non.
R.S.: C'est vrai que j'en ai un peu marre d'être le seul à m'exprimer contre la fu-

negativement par certains défenseurs du projet...
Y.S.: On est au XXI^e siècle. On a la droit de s'exprimer et même, pour les élus, le devoir de le faire. Si c'est non le 26 novembre, ce que je redoute, je vais rester ton ami et je ne vais me fâcher avec personne.

Le contrat de fusion prévoit le maintien des bureaux administratifs dans les six communes. Y croyez-vous vraiment?
R.S.: Pas une seule seconde. On les maintiendra ouverts quelques heures par semaine pour respecter la promesse, mais en cas de fusion, tout sera centralisé en moins de quatre ans. Reste à savoir où. Mission serait une bonne idée, mais les Vissoyards ne seraient pas très contents.
Y.S.: Les présidents ont fait cette promesse pour rassurer les citoyens. Elle n'était pas nécessaire à mes yeux. Je crois aussi beaucoup à l'économie d'échelle que permet une fusion. Tous les postes de travail seront confirmés, mais il faudra profiter de chaque mise à



«J'en veux aux élus opposés à la fusion qui ne se sont pas exprimés publiquement»

YVES SALAMIN
DIRECTEUR DES RM DE GRIMENTZ

«La volonté de domination de Vissoie n'est pas une peur, mais une réalité!»

ROMAIN SALAMIN
DÉLÉGUÉ DU PDC D'ANNIVIERS



LA QUESTION VACHE

«Walter Zuber, si Chandolin est la seule commune à dire non à la fusion le 26 novembre, qu'allez-vous faire?»



WALTER ZUBER
PRÉSIDENT DE CHANDOLIN

«Cette question n'a pas lieu d'être puisque des communes diront non»

«Au 2^e forum de Saint-Luc, j'avais effectivement déclaré que si Chandolin se retrouvait seule à dire non le 26, on refait une assemblée pour dire oui, car on ne peut pas imaginer rester isolé. Aujourd'hui, les choses ont passablement évolué. Déjà, je ne suis pas absolument certain que Chandolin va dire non à celle-ci. Ensuite, cette question (vache) n'a tout simplement pas lieu d'être puisque, selon moi, il y aura plus qu'une commune à dire non le 26 novembre prochain. Je n'ai jamais caché ma position aux autres présidents, mais par souci de collégialité, j'ai participé à toutes les démarches concernant ce processus de fusion.»

DEMAIN:
A la rencontre des opposants



Malgré leur opposition, Yves Salamin (à gauche) et Romain Salamin ont plusieurs points communs: ils ne sont pas d'accord avec les élus opposés au projet de fusion qui ne se sont pas exprimés et sont favorables, en cas de oui le 26, à la création d'un conseil général comme pouvoir législatif. BITTEL



LE NOUVELLISTE

LA FUSION VUE... PAR DES POSTIERS DANS UN RESTAURANT DE GRIMENTZ

«J'ai déjà voté non, même si je sais très bien qu'en 2015, la fusion risque d'être imposée...»

12 H 00 Au Bec-de-Bosson à Grimentz, entre trois tables d'ouvriers – symbole du nouveau boom de la station –, Patrice Vouardoux, le postier du coin, et Anne-Françoise Nanchen, une Siéroise en remplacement dans la vallée, évoquent les nouvelles restructurations postales lorsque l'on vient leur parler de fusion. «C'est bien ce sur quoi faites sur la vallée dans votre journal, mais vous pourriez accorder autant de place à la Poste...» Patrice Vouardoux n'a rien à cacher. Il est opposé à la fusion et a déjà voté non. «En Anniviars, les fusions, mais à part l'école, n'ont jamais fonctionné. Prenez le hockey-club, le tir... ça marche moins bien aujourd'hui qu'avant!» Anne-Françoise Nanchen l'écoute attentivement. Originnaire de Granges, elle ne votera pas, mais possède une idée bien arrêtée sur le sujet. «Adolescente, j'ai vécu la fusion Sierrre-Granges de l'intérieur. Mon père y était farouchement opposé, comme beaucoup d'habitants. Mais en votation, ça a tout de même passé et très vite, tout le monde s'est rendu compte à Granges du bienfait de cette décision.» Patrice Vouar-

doux refuse de comparer. «Ici, on a quatre stations et six villages, ça n'a rien à voir...» Même s'il a déjà fait son choix par correspondance, le postier trouve que l'affaire a été trop vite menée. «Je n'ai pas assisté aux forums et, comme tout le monde, je n'ai pas entendu les arguments des autorités qui sont contre. Je leur en veux un peu de ne pas être sorties du bois.» Patrice Vouardoux est également conscient qu'à terme la fusion serait rendue obligatoire par le canton. «On va peut-être nous l'imposer pour les années 2015-2020. C'est mieux, car vu que ce n'est pas notre choix, on pourra plus facilement aller se plaindre à l'Etat...» Reste que la fusion volontaire d'aujourd'hui permettrait d'obtenir cinq millions du canton. «Je sais, je sais... ça fait réfléchir. Mais que voulez-vous, mon choix était fait il y a une année et j'ai déjà voté!» Avant de continuer sa tournée, il se risque au jeu du pronostic. «A Grimentz, c'est du 50-50», tandis qu'Anne-Françoise Nanchen est certaine que le oui va l'emporter. «A Granges aussi, on était sûr du non, et puis...»

LA FUSION VUE... D'AILLEURS



Joseph Dayer, président de la commune d'Héremence. MAMIN

VAL D'HÉRENS
«Si fusion il y a, ce sera un signal fort pour Hérens»

Rien de dire que tout le val d'Hérens lorgnera par-delà les Becs-de-Bosson le 26 novembre prochain. Comme de l'autre côté Anniviars aura à choisir son avenir, uni ou divisé en six, les autorités et la population d'Hérens pourraient avoir à le faire plus tôt qu'on ne l'imagine. «L'idée d'une seule commune fusionnée dans le val d'Hérens n'est pas d'actualité, tempère Joseph Dayer, président d'Héremence, mais on ne peut exclure aujourd'hui l'idée d'un regroupement entre les huit communes du val d'Hérens en trois voire deux communes», admet M. Dayer qui se prononce là en tant qu'observateur privilégié, à savoir président de la jeune Association des communes du val d'Hérens, née en début d'année. La vallée de la Dent-Blanche attend peut-être que, devant elle, la votation populaire de sa voisine lui ouvre la route. Une fusion plébiscitée là-bas faciliterait les choix à venir ici, juge Joseph Dayer, qui considère la structure d'association de communes comme une situation forcément transitoire. «Anniviars fonctionne déjà comme association de communes. En soi, cela permet de gérer au mieux des projets communs, mais cela aboutit à un déficit démocratique, en ce sens que les conseillers n'ont plus de pouvoir décisionnel sur les projets associés. Celui-ci revient aux délégués... Une fusion règle ce problème.» Joseph Dayer, parlant en son nom plus qu'en tant que porte-parole de la population – «qu'il s'agira de convaincre» – voit la fusion probable d'Anniviars comme un signal fort pour les Hérensards. Les communes de la rive droite, Nax, Vernamiège, Mase et Saint-Martin pourraient ne faire qu'une d'ici à «une ou deux législatures», estime-t-il enfin. XF



LE CHOIX DES AUTORITÉS
Grimentz, à l'unanimité

Le président		
Gabriel Solioz	POUR	■
Le vice-président		
Jean-Pierre Salamin	POUR	■
Les conseillers		
Rose-Marie Florey	POUR	■
Tarcis Genoud	POUR	■
Martine Antonier	POUR	■

50 ANS DES CADRES POMPIERS DE LA NOBLE CONTRÉE

Un exercice... «non préparé!»



L'écopage de l'eau avec l'hélicoptère a été riche d'enseignement. LE NOUVELLISTE

CHARLY-G. ARBELLAY

Dans le cadre du cinquantième anniversaire des cadres sapeurs-pompiers de la Noble-Contrée, un exercice d'une grande envergure a été mis sur pied samedi sur les hauts de Planige. Il a nécessité l'engagement de cent vingt pompiers des communes de Veyras, Venthône, Mollens, Miège et Randogne. Ce déploiement de forces avait pour thème un incendie de forêt au Tsablio sur les hauts du hameau de Cordona, un lieu particulièrement sec et dépourvu d'eau.

D'emblée, le capitaine Paul-André Zufferey a précisé: «Ce n'est pas un exercice préparé! Nos hommes vont évoluer sur le terrain en fonction des circonstances et des difficultés qu'ils rencontreront. Mais, l'objectif principal sera de protéger le village et de circonscrire le sinistre. Nous avons installé un PC front dans lequel le commandant Alain Berclaz, chef d'intervention, coordonnera le travail des différents groupes sur le terrain.»

Lorsque l'exercice d'entraînement a démarré, les pompiers se sont d'abord attelés à construire des conduites et à pomper les eaux de la Raspille et du torrent de la Pauja. Comme l'incendie prenait de l'ampleur, ils ont alimenté une piscine mobile et appelé en renfort un hélicoptère d'Air-Glacières. Après quelques allers et retours de la machine, le feu a pu être maîtrisé.

Lors de l'analyse finale, le pilote Gilbert Fournier a prodigué quelques conseils au sujet de l'utilisation de la piscine et du récipient servant à écoper l'eau. Les autorités, les commissions du feu des cinq communes et un inspecteur de l'OCF ont pu suivre l'évolution et se faire une idée concrète de cet engagement intercommunal.

MÉMENTO

CHAMOSON
Géobiologie

Damien Evéquo, géobiologue, s'exprimera lors de deux conférences organisées par l'Université populaire de Chamoson sur le thème «Energies de la terre au service de l'homme», les 7 et 14 novembre à 20 h à la salle polyvalente de Chamoson. Renseignements au 027 306 17 34.

SION
L'art de la nature

L'Université populaire de Sion propose un cours intitulé «L'art de la nature», animé par Pierre-Alain Oggier, les 7, 14 et 21 novembre à 20 h à l'aula François-Xavier Bagnoud à la HEVs de Sion, route du Rawly 47.

SION
Au Musée de l'évêché

Le Musée de l'évêché abrite une exposition de Vincent Fournier qui y guidera ses visiteurs le 8 novembre à 18 h.

BASSE-NENDAZ
L'Islande sur pellicule

Patrick le Cellier commentera son film sur l'Islande dans le cadre des conférences «Connaissance du monde», le 8 novembre à 20 h au cycle d'orientation de Basse-Nendaz.

SIERRE
Littérature allemande

L'Université populaire de Sierrre propose une série de cours destinés aux francophones ayant de bonnes notions d'allemand sur la littérature allemande de Rainer-Maria Rilke, mais aussi Bertolt et Brecht, les 8, 15, 22 et 29 novembre à 20 h au cycle d'orientation de Goubing, Collines 34 à Sierrre. Inscriptions et renseignements au 027 456 19 40.

SIERRE
Le monde du travail

Le Service de l'industrie, du commerce et du travail organise une conférence-débat sur les défis auxquels le monde du travail doit faire face dans le cadre d'un marché en constante mutation, le 8 novembre à 18 h à l'aula de la HEVs de Sierrre.

SION
Soins palliatifs

L'Association valaisanne des soins palliatifs organise une conférence sur le thème «Perspectives et développement des soins palliatifs en Romandie», par le professeur José Pereira, le 9 novembre à 19 h 30 à l'aula de l'hôpital de Sion. Entrée libre.